## **AVIS DE DELIVRANCE**

CNR indique qu'il a été a conclu le **8 Juillet 2024**, sous la référence **20121**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **Caderousse**, une mise a disposition,

d'un terrain, d'une superficie de 5700 mètres-carrés environ, situé entre les PK 210 et 211, cadastré section H, numéro 143 et 144, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L.2122-1-3-4° du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu du fait des obligations de publicité et de sélection préalables à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 20121 :

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Aval Equipe Domaniale 25 bis chemin des rocailles, BP 194 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <a href="http://nimes.tribunal-administratif.fr">http://nimes.tribunal-administratif.fr</a>.

Le présent avis a été mis en ligne le 12/07/24.



